

# Les infirmiers\*

Le Nord – Pas-de-Calais compte, au 1<sup>er</sup> janvier 2003, 20 347 infirmiers. Ils ne représentent que 4,9 % des effectifs nationaux alors que la population de la région équivaut à 7 % de celle de la France métropolitaine. Les infirmiers constituent 55,9 % de l'ensemble des professionnels paramédicaux du Nord – Pas-de-Calais.

## A- Inégalités géographiques

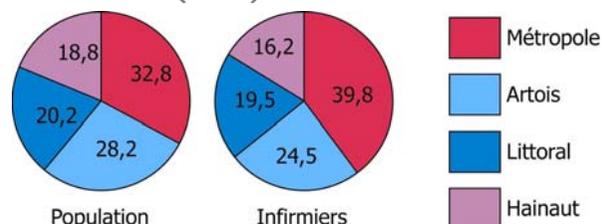
On compte 13 163 infirmiers dans le Nord (60 % des effectifs de la région) contre 7 184 dans le Pas-de-Calais (40 %). Cette répartition entre les 2 départements est similaire à celle de la population régionale : 60 % des habitants vivent dans le Nord et 40 % dans le Pas-de-Calais.

### • Le Hainaut et l'Artois désavantagés

Si les infirmiers sont répartis de manière égale entre les 2 départements, des écarts apparaissent au niveau des bassins de vie.

\* Hors puériculture  
Hors infirmiers en psychiatrie.

## Répartition de la population et des infirmiers par bassin de vie (en %)

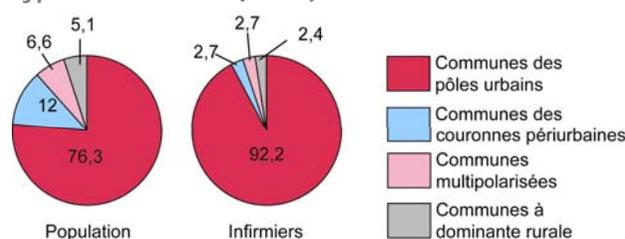


Source : DRASS Nord – Pas-de-Calais – INSEE RGP 1999 – Traitement ORS Nord – Pas-de-Calais.

Les infirmiers sont sur-représentés dans le Bassin de vie de la Métropole avec un différentiel de +7 points (39,8 % des infirmiers pour 32,8 % de la population) alors qu'ils sont sous-représentés dans ceux de l'Artois (-3,7 points), et du Hainaut (-2,6 points). Seul le Bassin de vie du Littoral connaît une situation à peu près équilibrée (-0,7 points).

### • Déficit d'infirmiers dans les communes périurbaines

## Répartition de la population et des infirmiers par type de commune (en %)



Source : DRASS Nord – Pas-de-Calais – INSEE RGP 1999 – Traitement ORS Nord – Pas-de-Calais.

Des clivages apparaissent également et nettement entre les différents types de communes (urbaines, rurales, multipolarisées...), accentués par l'attraction qu'exercent les communes des pôles urbains. En effet, celles-ci concentrent 92,2 % des infirmiers de la région, alors que la population n'y est établie qu'à hauteur de 76,3 %. L'excédent atteint près de 15,9 %. Les 3 autres types de communes (communes des couronnes périurbaines, multipolarisées et à dominante rurale) ne rassemblent que 7,8 % des infirmiers pour 23,7 % de la population. Avec un déficit de 9,3 points, les communes des couronnes périurbaines sont les plus touchées.

### • A Lille plus qu'ailleurs

Lille compte le plus d'infirmiers (4 547), alors que les cantons de Liévin Nord et Montigny-en-Gohelle n'en dénombrent que 3 chacun. Hormis à Lille qui regroupe 22 % des effectifs de la région, on recense un nombre important d'infirmiers dans les cantons de Valenciennes (991), Roubaix (810), Lens (738), Arras (599)... ou Berck (688). Les cantons périphériques aux villes centres des agglomérations tels que Lens Est (4 infirmiers), Boulogne-sur-Mer Nord-Ouest et Nord-Est, Lens Nord-Ouest et Nord-Est, Liévin Sud et Le Quesnoy Est (6 professionnels) disposent de peu d'infirmiers.

### • Les intercommunalités inégalement pourvues

La Communauté Urbaine de Lille Métropole abrite près de 350 fois plus d'infirmiers (7 639) que le pays de l'Artois/Ternois (22). Les effectifs sont également importants au sein des communautés d'agglomération de Lens-Liévin (1 343), de Valenciennes (1 212), de Dunkerque (917), de l'Artois (913), du Boulonnais (782), de la Communauté Urbaine d'Arras (763) et du pays du Montreuillois (823). Par contre, les pays de l'Artois/Ternois, du Calaisis, du Boulonnais, de Saint-Omer et des Sept Vallées disposent de moins de 100 infirmiers.

## B- Desserte paramédicale

La moyenne française est de 1 infirmier pour 161 habitants. Dans le Nord – Pas-de-Calais, on compte en moyenne 196 habitants par infirmier, soit 35 personnes de plus. Les écarts restent sensiblement les mêmes dans le Nord (+33) et dans le Pas-de-Calais (+40). C'est au niveau infra-départemental que des différences importantes avec la moyenne française apparaissent.

Parmi les territoires qui ont un meilleur niveau de desserte que la moyenne française, on trouve les C. U. d'Arras (1 infirmier pour 117 habitants) et de Lille (1 pour 143) ainsi que les C. A. de Cambrai (1 pour 95), et de Saint-Omer (1 pour 139). Les C. A. du Boulonnais (1 pour 157) du Calaisis (1 pour 160) et de Valenciennes (1 pour 162) ont des dessertes équivalentes à celle de la France. Les C. A. de Lens-Liévin et de Maubeuge-Val de Sambre connaissent des valeurs intermédiaires entre les moyennes française et régionale.

Le Montreuillois (le seul pays où le nombre de personnes que doit desservir chaque professionnel est inférieur à la moyenne française) dispose de la meilleure desserte du Nord – Pas-de-Calais (1 infirmier pour 84 personnes).

La C. U. de Dunkerque figure parmi les intercommunalités dont le nombre d'habitants par infirmier est supérieur aux moyennes nationale et régionale puisqu'elle doit compter avec 1 infirmier pour 228 habitants. C'est également le cas de communautés d'agglomération dont celle d'Hénin-Carvin, exclusivement composée de communes de pôles urbains et qui dispose de 1 infirmier pour 213 habitants. Les C. A. de l'Artois et du Douaisis, comprenant majoritairement des communes de pôles urbains, doivent compter respectivement avec 225 et 256 habitants par infirmier. Pour la C. A. de la Porte de Hainaut, le nombre d'habitants à desservir par infirmier correspond à plus du double de la moyenne nationale (392). A l'exception du pays du Montreuillois, qui détient la meilleure desserte, tous les pays doivent se contenter d'une desserte moins performante qu'en moyenne en France et dans la région. La situation est particulièrement inquiétante pour le Cambrésis (qui compte 1 infirmier pour 559 habitants), Saint-Omer (1 pour 647), l'Artois (1 pour 697), le Boulonnais (1 pour 732), l'Artois/Ternois (1 pour 751) et le Calaisis (1 pour 1 069). Il s'agit de pays majoritairement composés de communes périurbaines, avec au minimum près du triple de personnes à desservir par rapport à la moyenne régionale, le maximum étant atteint par le Calaisis où 1 infirmier dessert 873 personnes de plus qu'en moyenne dans la région. Pour les pays à dominante rurale, la desserte est moins préoccupante que dans les pays majoritairement composés de communes périurbaines : chaque infirmier doit desservir en moyenne 270 habitants dans le Ternois et 359 dans les Sept Vallées.

## C- Caractéristiques socio-démographiques

### • Des professionnels jeunes et majoritairement féminins...

En France métropolitaine, l'âge moyen des infirmiers est de 41 ans. Ils sont en moyenne plus jeunes de 3,2 années dans le Nord – Pas-de-Calais. La différence est sensible entre les 2 départements : un infirmier est âgé en moyenne de 39,2 années dans le Pas-de-Calais et de 37,1 dans le Nord. La profession en France est marquée par des effectifs assez jeunes : les plus de 50 ans sont 2 fois moins nombreux que les moins de 40 ans. Dans le Pas-de-Calais, les plus de 50 ans sont 3 fois moins nombreux que les moins de 40 ans et dans le Nord 5 fois moins. La situation est tout autre dans la C. A. de Valenciennes où les effectifs âgés de plus de 50 ans ne représentent que 10 % des effectifs de moins de 40 ans, alors que dans le Calaisis on trouve presque autant d'infirmiers de plus de 50 ans que de moins de 40.

En France métropolitaine, près de 90 % des infirmiers sont des femmes. Les taux de féminisation de la région et des départe-

ments sont proches de la moyenne française, quoique inférieurs. Les taux les plus faibles (inférieurs à 86 %) se situent essentiellement dans le *Bassin minier* : dans les C. A. de la Porte de Hainaut (80 %), d'Hénin-Carvin (84,2 %) et de Lens-Liévin (85,9 %). Parmi les intercommunalités dont les taux sont supérieurs à 90 %, on note que la C. U. de Dunkerque (91,6 %) et la C. A. de Saint-Omer (95,3 %). On trouve aussi des pays comme l'Artois/Ternois avec le plus fort taux de féminisation (95,5 %).

### • ...principalement salariés en hôpital public

Les infirmiers de France métropolitaine exercent en majorité en établissement public hospitalier (56 %). Cette proportion est semblable dans la région (56,9 %), le Nord (55,3 %) et le Pas-de-Calais (59,7 %). Ce sont les infirmiers qui exercent en établissement public hospitalier qui sont les mieux représentés dans le Cœur de Flandre (69,1 %) et dans le Montreuillois (81,4 %). Ils sont par contre en faible proportion dans le Ternois (16,8 % contre 29 % en cabinet et 36,1 % à l'hôpital privé non PSPH<sup>1</sup>) et dans le Cambrésis (13,6 % contre 56,5 % en cabinet).

En France métropolitaine les infirmiers sont en grande majorité salariés (83,7 %). Cette proportion est supérieure tant dans la région (86,3 %) que dans les départements du Nord (87,2 %) et du Pas-de-Calais (84,8 %). Elle est la plus élevée dans la C. U. de Lille Métropole avec 91,8 % et la plus faible dans l'Artois/Ternois avec 9,1 %.

#### Les infirmiers en psychiatrie

On dénombre, au 1<sup>er</sup> janvier 2003, 2 755 infirmiers en psychiatrie dans la région Nord – Pas-de-Calais (Annexes). La profession est caractérisée par une implantation quasi-exclusive dans les communes des pôles urbains (84 % des effectifs). Les infirmiers en psychiatrie sont localisés dans 54 cantons (sur 170), notamment ceux de Bailleul, Armentières, Lillers et Lille Ouest qui regroupent à eux seuls 72 % de ces professionnels paramédicaux (1 990). La concentration dans ces 4 cantons se retrouve dans le Bassin de vie de la Métropole (où sont regroupés 59 % des infirmiers en psychiatrie) et, à un moindre degré, dans celui de l'Artois (25 %). Au niveau des intercommunalités, ils sont principalement implantés au sein de la Communauté Urbaine de Lille Métropole et du pays du Cœur de Flandre (près de 60 % pour ces 2 territoires).

## D- Synthèse

Au sein de la Métropole, le bon niveau de desserte de la C. U. de Lille est assuré par **des effectifs en moyenne assez jeunes (37,2 ans)**.

<sup>1</sup> Participant au Service Public Hospitalier.

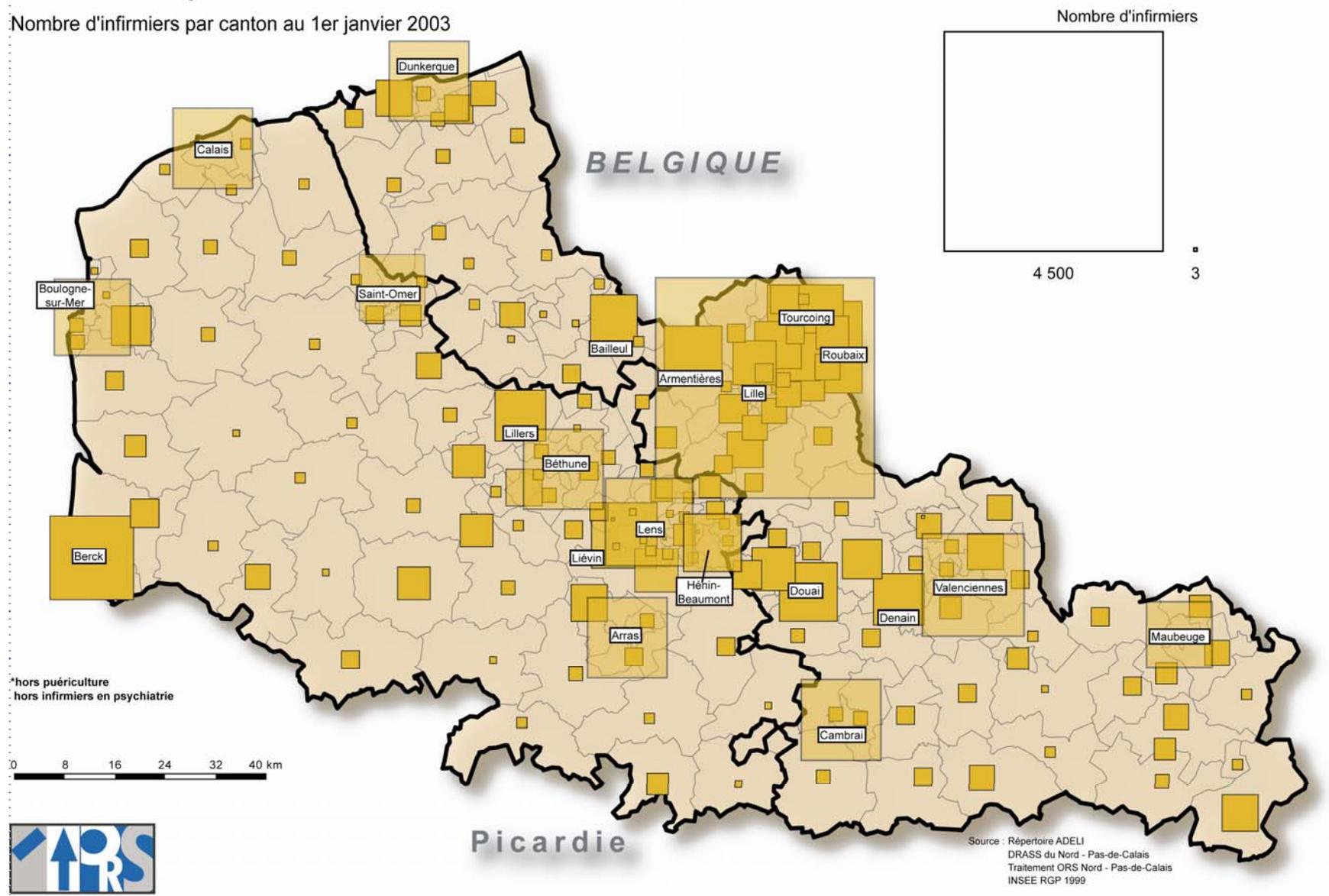
La C. U. d'Arras ainsi que les C. A. de Cambrai et de Maubeuge-Val de Sambre connaissent les meilleurs taux de desserte des *Suds du Nord*. Dans la C. U. d'Arras, ce constat est cependant nuancé par un âge moyen plus élevé que celui de la région (2,7 ans en plus en moyenne). **Le faible niveau de desserte de l'Artois et du Cambrésis** est accentué par l'âge moyen des infirmiers qui figure parmi les plus élevés du Nord – Pas-de-Calais (respectivement 42,5 et 41 ans de moyenne d'âge).

Sur le littoral, **la desserte est d'un niveau assez bas dans la C. U. de Dunkerque**, alors que **le pays du Montreuillois** dispose du **meilleur niveau de desserte de la région**, probablement généré par le site de Berck. Les pays du Calaisis et du Boulonnais sont les moins bien lotis, avec des taux de desserte parmi les plus bas du Nord – Pas-de-Calais et des professionnels dont l'âge est supérieur aux moyennes française et régionale (respectivement 43,8 et 41,2 ans).

Dans le *Bassin minier*, seule la C. A. de Valenciennes dispose d'un niveau de desserte élevé par rapport à la moyenne régionale. Cette bonne situation est renforcée par **l'âge moyen** de ses effectifs qui est **le plus bas de la région (34,6 ans)**.

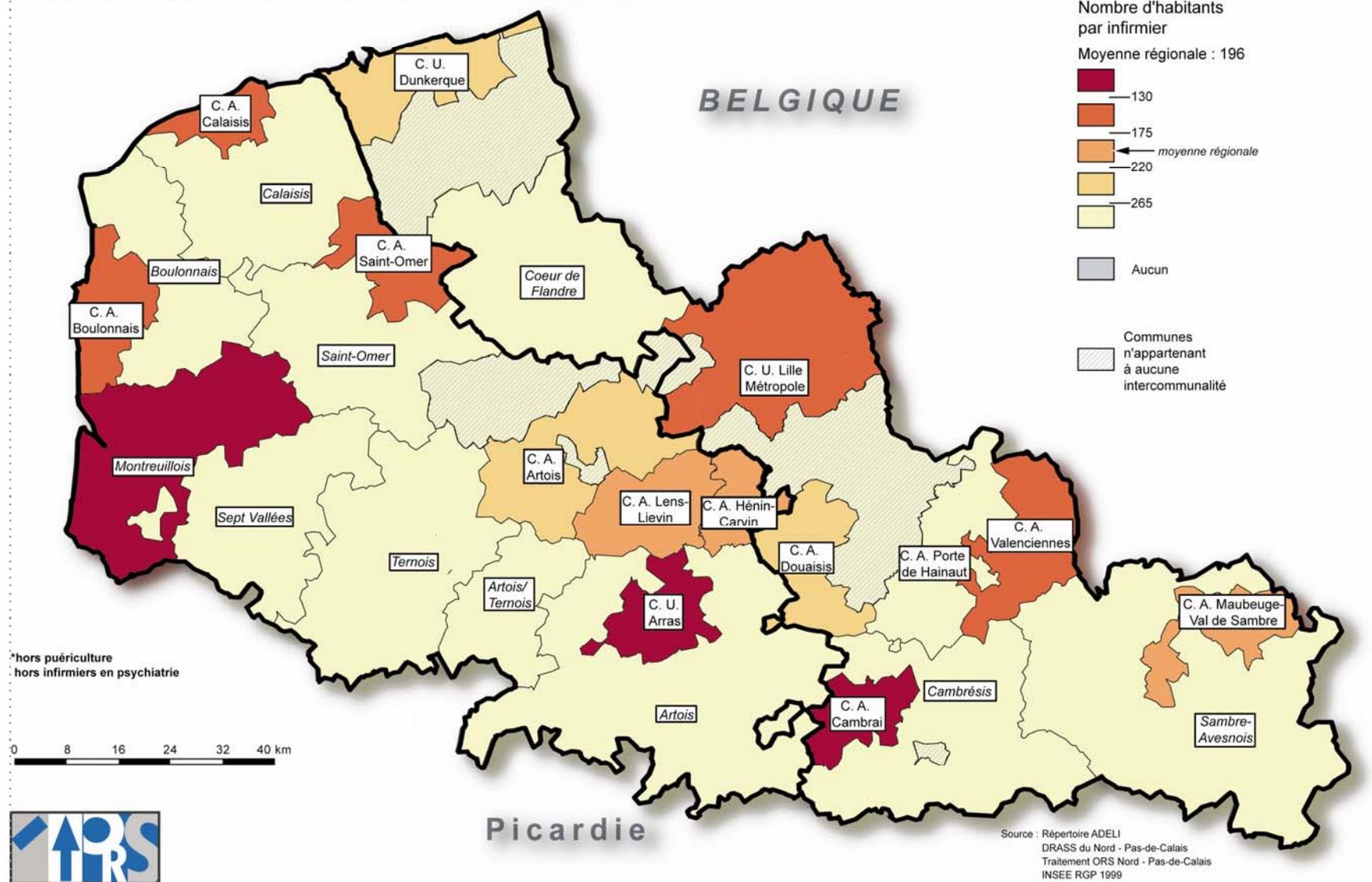
## Professions paramédicales : les infirmiers\*

Nombre d'infirmiers par canton au 1er janvier 2003



## Professions paramédicales : les infirmiers\*

Nombre d'habitants par infirmier par intercommunalité au 1er janvier 2003



# Professions paramédicales : les infirmiers\*

Les secteurs d'activité par intercommunalité au 1er janvier 2003

